

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 1 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

<b>Énoncé</b>	Lorsqu'un véhicule scolaire est impliqué dans un accident ou un incident, une série de communications et d'actions doivent avoir lieu, selon la gravité de l'accident ou de l'incident. Le bien-être des passagers est la priorité absolue.
<b>Niveaux</b>	<p>Niveaux d'urgence</p> <p><b>Niveau 1</b> Incident mineur qui cause un retard dans la durée du trajet ;</p> <p><b>Niveau 2</b> Incident mineur avec blessures durant le trajet avec ou sans retard ;</p> <p><b>Niveau 3</b> Incident qui nécessite le transfert des élèves dans un autre véhicule ;</p> <p><b>Niveau 4</b> Accident mineur, sans aucun blessé, et des dommages matériels au véhicule scolaire ou à un autre véhicule ou nécessite le transfert des élèves dans un autre véhicule scolaire ;</p> <p><b>Niveau 5</b> Accident grave avec blessés et dommages matériels et qui nécessite le transfert des élèves dans un autre véhicule scolaire.</p>
<p><b>Niveau 1</b></p> <p><b>Incident mineur qui cause un retard dans la durée du trajet</b></p>	<p><b>La conductrice ou le conducteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aviser immédiatement le transporteur (service de la répartition) de l'incident ;</li> </ul> <p><b>Le transporteur (service de la répartition) doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web si le retard est plus de 10 minutes ;</li> <li>• aviser le CTSO de l'incident.</li> </ul> <p><b>Le CTSO doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aviser l'école au besoin.</li> </ul>

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 2 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

<p><b>Niveau 2</b></p> <p><b>Incident mineur avec blessures durant le trajet avec ou sans retard</b></p>	<p><b>La conductrice ou le conducteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immobiliser son véhicule de façon sécuritaire conformément aux exigences du MTO;</li> <li>• vérifier l'état des passagers;</li> <li>• prodiguer les premiers soins aux personnes blessées si nécessaire ;</li> <li>• aviser le transporteur (service de la répartition) de l'incident et lui donner tous les détails sur l'état des élèves à bord ;</li> <li>• Soumettre un rapport détaillé au transporteur en précisant l'heure à laquelle est survenu l'incident et le lieu.</li> </ul> <p><b>Le transporteur (service de la répartition) doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• obtenir de la conductrice ou du conducteur, les renseignements détaillés de l'incident incluant l'état des blessés ;</li> <li>• aviser la direction de l'école et le CTSO des détails de l'incident ;</li> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web si le retard est plus de 10 minutes;</li> <li>• soumettre le rapport au CTSO dans le délai prescrit.</li> </ul> <p><b>Le personnel du CTSO doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• informer immédiatement les membres du conseil d'administration et la ou les directions de ou des écoles concernées ;</li> <li>• enquêter sur l'incident et prendre par écrit tous les renseignements pertinents ;</li> <li>• informer les familles par le biais d'un courriel résumant les faits dans un délai raisonnable.</li> </ul> <p><b>La direction de l'école doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aviser les parents, tutrice, tuteur de ou des élèves blessées ;</li> <li>• informer son personnel de soutien administratif de la situation afin qu'il puisse répondre adéquatement aux appels des parents ;</li> <li>• informer le CTSO de tout nouveau développement en rapport avec l'incident, incluant nécessairement, l'état de santé des élèves à bord.</li> </ul>
--	---

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 3 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

<p><b>Niveau 3</b></p> <p><b>Incident qui nécessite le transfert des élèves dans un autre véhicule. EX: bris mécanique nécessitant un transfert de véhicule</b></p>	<p><b>La conductrice ou le conducteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immobiliser son véhicule de façon sécuritaire conformément aux exigences du MTO ;</li> <li>• aviser immédiatement le transporteur (service de la répartition) de l'incident ; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ donner l'heure et le lieu de l'événement</li> <li>○ préciser la nature du bris (ex. : freins, lumières clignotantes)</li> <li>○ demander le déploiement d'un autre véhicule</li> </ul> </li> <li>• s'assurer de la sécurité des élèves jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• demander à un ou une élève (brigadier) responsable dans le véhicule de garder le groupe d'élèves ensemble jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• si le véhicule doit être évacué, les élèves le sont dans un endroit sécuritaire loin du véhicule et de tout danger ;</li> <li>• collaborer dans le transfert sécuritaire des élèves d'un véhicule à l'autre.</li> </ul> <p><b>Le transporteur (service de la répartition) doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aviser le CTSO du retard prévu ;</li> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web si le retard est plus de 10 minutes en insérant les détails pertinents en commentaire) ;</li> <li>• dépêcher un véhicule de remplacement dans les plus brefs délais ;</li> <li>• aviser le CTSO lorsque le transfert des élèves est terminé que le conducteur a repris sa route ;</li> <li>• soumettre le rapport de transfert (FT013) au CTSO dans le délai prescrit.</li> </ul> <p><b>Le personnel du CTSO doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'assurer que le rapport est dûment remplis et soumis dans le délai prescrit;</li> <li>• aviser l'école et les familles au besoin.</li> </ul>
---	---

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 4 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

<p><b>Niveau 4</b></p> <p><b>Accident mineur, sans aucun blessé, et des dommages matériels au véhicule scolaire ou à un autre véhicule ou nécessite le transfert des élèves dans un autre véhicule scolaire</b></p>	<p><b>La conductrice ou le conducteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immobiliser son véhicule de façon sécuritaire conformément aux exigences du MTO;</li> <li>• aviser immédiatement le transporteur (service de la répartition) de l'accident; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ donner l'heure et le lieu de l'événement ;</li> <li>○ demander de dépêcher les services d'urgence (911) ;</li> <li>○ demander le déploiement d'un autre véhicule ;</li> <li>○ décrire comment l'accident est survenu (ex. autobus a accroché une voiture stationnée).</li> </ul> </li> <li>• vérifier l'état des passagers et s'assurer qu'ils soient en sécurité ;</li> <li>• allumer les clignotants d'urgence et installer des réflecteurs si nécessaire ;</li> <li>• collaborer avec les services d'urgences sur les lieux ;</li> <li>• s'assurer de la sécurité des élèves jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• demander à un ou une élève (brigadier) responsable dans le véhicule de garder le groupe d'élèves ensemble jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• si le véhicule doit être évacué, les élèves le sont dans un endroit sécuritaire loin du véhicule et de tout danger ;</li> <li>• collaborer dans le transfert sécuritaire des élèves d'un véhicule à l'autre ;</li> <li>• signaler le retard au transporteur (service de répartition) si le retard est plus de 10 minutes ;</li> <li>• remplir le Rapport Incident/Accident le plus tôt possible et le soumettre au transporteur.</li> </ul> <p><b>Le transporteur (service de la répartition) doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immédiatement aviser CTSO et fournir le plus de détails possible;</li> <li>• obtenir les renseignements détaillés de l'accident de la conductrice ou du conducteur;</li> <li>• communiquer avec les services d'urgence;</li> <li>• dépêcher un membre du personnel sur les lieux de l'accident pour recueillir des détails pertinents;</li> <li>• garder le CTSO informé de tout nouveau développement;;</li> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web si le retard est plus de 10 minutes en insérant les détails pertinents en commentaire;</li> <li>• dépêcher un véhicule de remplacement dans les plus brefs délais;</li> <li>• aviser le CTSO lorsque le transfert des élèves est terminé que le conducteur a repris sa route;</li> <li>• soumettre les rapports FT012 et FT013 au CTSO dans le délai prescrit.</li> </ul>
---	---

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 5 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

	<p><b>Le personnel du CTSO doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si possible, dépêcher un membre du CTSO sur les lieux ;</li> <li>• informer immédiatement les membres du conseil d'administration et la ou les directions de ou des écoles concernées ;</li> <li>• s'assurer que le personnel à l'interne soit bien informé de la situation ;</li> <li>• enquêter sur l'incident et prendre par écrit tous les renseignements pertinents ;</li> <li>• informer les familles et la direction de l'école par le biais d'un courriel résumant les faits dans un délai raisonnable ;</li> <li>• s'assurer que le rapport est dûment remplis et soumis dans le délai prescrit.</li> </ul> <p><b>La direction de l'école doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• informer son personnel de soutien administratif de la situation afin qu'il puisse répondre adéquatement aux appels des parents.</li> </ul>
<p><b>Niveau 5</b></p> <p><b>Accident grave avec blessés et dommages matériels et qui nécessite le transfert des élèves dans un autres véhicule scolaire</b></p>	<p><b>La conductrice ou le conducteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immobiliser son véhicule de façon sécuritaire conformément aux exigences du MTO;</li> <li>• aviser immédiatement le transporteur (service de la répartition) de l'accident ; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ donner l'heure et le lieu de l'événement ;</li> <li>○ demander de dépêcher les services d'urgence (911) ;</li> <li>○ demander le déploiement d'un autre véhicule ;</li> <li>○ décrire comment l'accident est survenu (ex. autobus a glissé sur la glace à l'intersection et a frappé une voiture avec des passagers).</li> </ul> </li> <li>• vérifier l'état des passagers ;</li> <li>• prodiguer les premiers soins aux personnes blessées ;</li> <li>• évacuer les élèves dans un endroit sécuritaire loin du véhicule et de tout danger ;</li> <li>• prendre les présences afin de s'assurer qu'aucun élève ne manque à l'appel ;</li> <li>• aviser le transporteur (service de la répartition) de l'accident et lui donner tous les détails sur l'état des élèves à bord ;</li> <li>• allumer les clignotants d'urgence et installer des réflecteurs si nécessaire ;</li> <li>• collaborer avec les services d'urgences sur les lieux ;</li> <li>• s'assurer de la sécurité des élèves jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• demander à un ou une élève (brigadier) responsable dans le véhicule de garder le groupe d'élèves ensemble jusqu'à l'arrivée du véhicule de remplacement ;</li> <li>• collaborer dans le transfert sécuritaire des élèves d'un véhicule à l'autre ;</li> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web si le retard est plus de 10 minutes en insérant les détails pertinents en commentaire ;</li> <li>• remplir le Rapport Incident/Accident le plus tôt possible et le soumettre au transporteur.</li> </ul>

Section <b>Procédures en cas d'accident ou d'incident</b>	Page 6 de 6
Type <b>Généralités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé mai 2014 révisé juin 2024

	<p><b>Le transporteur doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immédiatement aviser CTSO et fournir le plus de détails possible ;</li> <li>• obtenir les renseignements détaillés de l'accident de la conductrice ou du conducteur ;</li> <li>• communiquer avec les services d'urgence ;</li> <li>• dépêcher un membre du personnel sur les lieux de l'accident pour recueillir des détails pertinents ;</li> <li>• dépêcher un véhicule de remplacement dans les plus brefs délais ;</li> <li>• garder le CTSO informé de tout nouveau développement ;</li> <li>• afficher le retard via le portail BusPlanner Web ;</li> <li>• aviser le CTSO lorsque le transfert des élèves est terminé que le conducteur a repris sa route ;</li> <li>• soumettre les rapports FT012 et FT013 au CTSO dans le délai prescrit.</li> </ul> <p><b>Le personnel du CTSO doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recueillir le plus d'informations possible ;</li> <li>• informer immédiatement les membres du conseil d'administration et la ou les directions de ou des écoles concernées ;</li> <li>• informer immédiatement les familles des élèves à bord ;</li> <li>• si possible, dépêcher un membre du CTSO sur les lieux ;</li> <li>• s'assurer que le personnel à l'interne soit bien informé de la situation ;</li> <li>• enquêter sur l'incident ;</li> <li>• informer les familles et la direction de l'école par le biais d'un courriel résumant les faits dans un délai raisonnable ;</li> <li>• s'assurer que le rapport est dûment rempli et soumis dans le délai prescrit.</li> </ul> <p><b>La direction de l'école doit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• informer son personnel de soutien administratif de la situation afin qu'il puisse répondre adéquatement aux appels des parents ;</li> <li>• si possible, dépêcher un membre du personnel sur les lieux ;</li> <li>• informer le CTSO de tout nouveau développement en rapport avec l'incident, incluant nécessairement, l'état de santé des élèves à bord.</li> </ul>
--	---